

A l'attention des membres du Conseil Communal
De et à 1450 CHASTRE

Chastre, le 17 septembre 2018

Madame, Monsieur

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu **mardi 25 septembre 2018 à 18h00** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

L'ordre du jour sera le suivant :

SEANCE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

- 1 Tutelle - Décisions prises par les Autorités de Tutelle - Information/st

SECRETARIAT GENERAL

- 2 Plan Général d'Urgence et d'Intervention - Approbation - Decision/cvm
- 3 Affiliation à la centrale de marchés du Services public fédéral Intérieur, pour la livraison d'un portail internet pour l'alerte et l'information de la population: BE ALERT - Convention - Approbation/cvm
- 4 Sanctions administratives communales - Modification des montants en matière d'arrêt et de stationnement - Modification du Règlement général de Police - Approbation/st

ENERGIE

- 5 POLLEC 3 - Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) - Approbation/tl

FINANCES

- 6 Paiements effectués en vertu de l'article 60 du Règlement général de comptabilité communale - Information/ew
- 7 Règlement taxe - Renseignements urbanistiques - Exercice 2019 - 2024/ew
- 8 Règlement taxe - Secondes résidences - Exercice 2019 - 2024/ew
- 9 Règlement taxe - Distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non adressés et de support de presse régionale gratuite - Exercice 2019 - 2024
- 10 Règlement taxe - Raccordement d'immeubles au réseau d'égouts - Exercice 2019 - 2024
- 11 Règlement taxe - Délivrance d'un permis d'urbanisation 2019 - 2024/ew
- 12 REPRISE DU RESEAU DE DISTRIBUTION A LA P.B.E. - APPROBATION DU DECOMPTE DEFINITIF/tc
- 13 Subside au profit des scouts de Chastre (100èBW) - Approbation/ew

Administration communale de Chastre

Avenue du Castillon 71

1450 CHASTRE

☎ 010/65 44 71 📧 081/65 74 42 📧 info@chastre.be

www.chastre.be

- 14 Subside à l'organisme La Promesse d'Hélène/ew
- 15 Finances communales - Attribution des subsides aux organismes culturels, sportifs pour l'exercice 2017 - Décision/ew
- 16 La régie des quartiers Notre Maison asbl - Subsides ordinaires 2018 - Approbation/ew
- 17 INFORMATION - Catégorisation de la Commune Profil d'investisseur de la Commune/st

CULTES

- 18 Fabrique d'église SAINTE GERTRUDE - Budget de l'exercice 2019 - Approbation/nv
- 19 Fabrique d'église SAINT PIERRE - Budget de l'exercice 2019 - Approbation/nv
- 20 Fabrique d'église SAINT GERY - Budget de l'exercice 2019 - Approbation/nv
- 21 Fabrique d'église SAINT JEAN BAPTISTE - Budget de l'exercice 2019 - Approbation/nv
- 22 Fabrique d'église NOTRE DAME ALERNE - Budget de l'exercice 2019 - Approbation/nv
- 23 Fabrique d'église SAINTE FAMILLE - Budget de l'exercice 2019 - Approbation/nv
- 24 Fabrique d'église SAINT MARTIN DE BLANMONT - Budget de l'exercice 2019 - Approbation/nv
- 25 Fabrique d'église NOTRE DAME ALERNE - Demande de paiement de subside - Service extraordinaire - Approbation/nv

FESTIVITES - SPORT - CULTURE

- 26 Maison du Tourisme du Brabant wallon - Contrat programme - Approbation/cvm

MARCHES PUBLICS

- 27 Marché de travaux - Réfection d'un tronçon de la rue Vieille - Approbation des conditions/qg
- 28 Marché de travaux - Aménagement de la place de la Gare - Approbation des conditions/qg

URBANISME

- 29 Vente d'une parcelle de terrain sise rue de la Boulette - Accord de principe - Décision/jj

HUIS CLOS

RESSOURCES HUMAINES

- 30 Personnel Communal - Désignation d'une Directrice générale à titre définitif/asm
- 31 Personnel communal - Admission d'un agent statutaire au bénéfice d'une pension de retraite - Prise d'acte - asm/md
- 32 Personnel communal - Admission d'un agent statutaire au bénéfice d'une pension de retraite - Prise d'acte - asm/im
- 33 Régularisations salariales - Conventions de transactions - Approbation/st

ENSEIGNEMENT

- 34 Désignation d'un Maître spécial de psychomotricité pour 6 périodes/semaine à l'entité pédagogique de BLANMONT, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/vm
- 35 Désignation d'un instituteur primaire temporaire à l'entité pédagogique de Chastre, à horaire complet, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/ep
- 36 Désignation d'un maître spécial de néerlandais pour 6 périodes/semaine à l'entité pédagogique de CHASTRE/BLANMONT du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/dj
- 37 Désignation d'une institutrice primaire temporaire à horaire complet, à l'entité pédagogique de Chastre, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/er
- 38 Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté temporaire pour 4 périodes/semaine, à l'entité pédagogique de BLANMONT, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/mg
- 39 Désignation d'une institutrice primaire temporaire, à horaire complet, à l'entité pédagogique de Chastre-Blanmont, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/sp
- 40 Désignation d'un maître spécial de Religion catholique pour 2 périodes/semaine, à l'entité pédagogique de CORTIL, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/mg

- 41 Désignation d'un maître spécial de néerlandais pour 2 périodes/semaine à l'entité pédagogique de CORTIL-NOIRMONT, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/es
- 42 Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 18 périodes/semaine à l'entité pédagogique de CHASTRE-BLANMONT, du 03/09/2018 au 30/09/2019 - Ratification/cvm/mg
- 43 Désignation d'une institutrice maternelle temporaire, pour 14 périodes/semaine, du 03/09/2018 au 30/09/2018, aux entités pédagogiques de CHASTRE-BLANMONT et CORTIL-NOIRMONT -Ratification/cvm/mc
- 44 Désignation d'un Maître spécial de morale non-confessionnelle aux entités pédagogiques de Chastre-Blanmont et Cortil-Noirmont du 07/09/2018 au 28/09/2018 pour 7 périodes/semaine - Ratification/cvm/md
- 45 Désignation d'une institutrice maternelle temporaire, à horaire complet, du 03/09/2018 au 30/09/2018 à l'entité pédagogique de BLANMONT, en remplacement de la titulaire - Ratification/cvm/ac
- 46 Désignation d'un maître spécial de psychomotricité pour 8 périodes/semaine, aux entités pédagogiques de CHASTRE -BLANMONT et de CORTIL-NOIRMONT, du 03/09/2018 au 30/09/2018 - Ratification/cvm/db

SECRETARIAT GENERAL

- 47 INFORMATION - Location des salles communales - Tarifs à la discrétion du Collège communal - Communication/pd
- 48 INFORMATION - Conseil d'Etat - Procédure relative à la démission d'office – Prise d'acte/st

Arrêté par le Collège communal du 14 septembre 2018

Par ordonnance

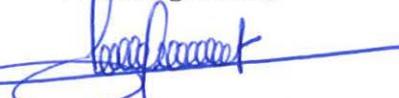
La Directrice générale,



Stéphanie THIBEAUX



Le Bourgmestre,



Claude JOSSART

Extraits du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Article 20

Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21

Le directeur général ou le fonctionnaire désigné par lui, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question aux articles 20 et 20bis du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.

Pour chaque réunion du Conseil communal, un courrier joint à la convocation précisera les heures de présence des Fonctionnaires concernés.

Par « période » au sens du présent règlement, il y a lieu d'entendre une période de 60 minutes.

Les membres du Conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies peuvent prendre rendez-vous avec le fonctionnaire communal concerné afin de déterminer à quel moment précis au cours de la période envisagée ils lui feront visite, et ce, afin d'éviter que plusieurs conseillers sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents.

